



Probleme avec une collègue

Par **pitchounette**, le **25/06/2008** à **17:07**

bonjour, voila, j'ai eue un petit probleme recemment a mon travail. J'étais en remplacement en surveillance de cantine (primaire) ce jour la le cuisinier m'a demande de faire l'appel des enfants pour que la collegue qui le faisait fasse son travail (le service) cette collegue etait un peu énervee car elle avait coincée le monte charge, elle a crie a un moment sur le 1er service, j'ai continuée l'appel des enfants, et comme c'était la premiere fois que je le faisais, je me suis trompee, j'ai oubliée de marquer 1 enfant, ma collegue a commencee a me crier dessus devant les enfants (que j'avais voulue faire l'appel, que je n'avais qu'a rentrer chez moi, etc...) je me suis emportée et est repliquée(que cela leur est bien arrivée de faire des erreurs,et lui est dit une insulte(la collegue n'a rien entendue seuls 6 enfants aurait entendus) cela a finit dans le bureau de nos superieurs, je ne me souvenais pas de lui avoir dit d'insulte, mais 6 enfants(mineurs) l'aurait entendue, elle veut porter plainte contre moi et se servir des enfants comme temoins nos superieurs lui ont interdit de meler les enfants a cette histoire, 3 jours apres la collègue a prise une enfant a part, lui a demande les noms de ses camarades qui etait a sa table, lui a dit qu'elle allait porter plainte contre moi, et qu'elle ne devait pas en parler, suite a cela nous avons été reconvoquée le lendemain matin, la collegue en r'ajoutait (je l'aurais insultee aussi sur le trajet en emmenant les enfants, alors que ce jour la ce n'ai pas moi qui est emmenee les enfants, une autre collegue(qui sait mis en arret suite a cela) aurait dit que j'aurais insulte la collegue meme en bas de la cantine, j'ai craquée dans le bureau et suis partit en sanglot, a entendre cette collegue je l'aurais insultee partout, et veut porter plainte. 2 de mes superieurs sont venus chez moi, pour essayer de me calmer ou voir s'il ne m'etait pas arrivee quelque chose, et maintenant on me demande de faire une lettre d'excuse a cette collegue pour arreter toute cette histoire, et moi je suis sur que cette collegue va se servir de cette lettre d'excuse pour porter plainte contre moi ainsi elle n'a plus besoin du temoignages des enfants (et mes superieurs couvrent leurs arrieres) Aidez moi, c'est vrai que je n'aurais pas due l'insulter, mais elle n'avait pas a m'agresser ainsi pour 1 enfant en moins et devant tout les enfants, je dis que la faute est partagee, en plus elle on lui interdit de meler les

enfants a cette histoire

Par **frog**, le **25/06/2008** à **17:38**

Une plainte pour insultes ne donnera lieu à absolument aucune suite judiciaire. Vous pouvez dormir tranquille et laisser votre collègue perdre son temps et cracher son venin au commissariat le plus proche (faut être maso d'aller passer de son plein gré 4h dans des locaux délabrés de la police par le temps qu'il fait pour signaler un non-événement de ce genre) :-)

Par **pitchounette**, le **25/06/2008** à **19:05**

merci de m'avoir répondu aussi vite et merci pour votre réponse, je suis un peu plus rassurée, car je me rendais malade de cette histoire(manque de sommeil, manque d'appetit et pleure souvent, mon moral en a pris un sacré coup) merci beaucoup